

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	22

DELIBERATION n°2017/29

L'An deux mille dix-sept et le jeudi 9 mars à 20 heures 00, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 2 mars, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Pachou à Arudy.

Présents titulaires : M. AUSSANT, CASAUBON, SARTHE, COUROUAU, BARRABOURG, GOMEZ, PAROIX, MARTIN, CARRERE, VISSE, DOUX, MASONNAVE, CARREY, CASADEBAIG, MOUNAUT, BOUTONNET, LABERNADIE, SARRAILH, LABOURDETTE, SANZ, BOUSQUET, GARROCQ, et Mmes BERGES, CLAVIER, HELIP et BARRAQUE.

Présent suppléant : M. CAILLEAUX

Mme MOURTEROT donne procuration à M. AUSSANT
Mme TOUTU donne procuration à M. CASADEBAIG
M. ALBIRA donne procuration à M. SANZ
Mme MOULAT donne procuration à M. CASAUBON

Secrétaire de séance : Mme BARRAQUE

OBJET : FINANCES – BUDGET PRINCIPAL DE LA CCVO (M14) – COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Pour ce point Monsieur le Président quitte la séance, et laisse la Présidence à Monsieur Gomez, vice-président en charge des Finances.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,
(7 ABSTENTIONS : M. ALBIRA, COUROUAU, MASONNAVE, CASADEBAIG, MOUNAUT, SANZ et MME TOUTU)

vote le Compte Administratif de la CCVO de l'exercice 2016 et arrête ainsi les comptes :

	Prévisions	Réalisations (sans les reports de l'année N-1)	Reports année N-1	Réalisations (avec les articles 001 et 002)	Résultats de clôture 2016 (A)	RAR 2016 (B)	RESULTATS CUMULES (A + B)	Taux d'exécution
Investissement								
Dépenses	3 758 974,08 €	1 740 964,19 €	116 036,62 €	1 857 000,81 €	159 828,32 €	955 751,00 €		74,83%
Recettes	3 971 223,08 €	1 697 172,49 €		1 697 172,49 €		1 384 776,00 €	269 196,68 €	77,61%
Fonctionnement								
Dépenses	8 059 902,00 €	7 714 943,63 €		7 714 943,63 €				95,72%
Recettes	8 059 902,00 €	7 506 577,63 €	398 540,40 €	7 905 118,03 €	190 174,40 €		190 174,40 €	98,08%
TOTAL :					30 346,08 €	429 025,00 €	459 371,08 €	

Compte tenu des restes à réaliser, le résultat cumulé est de 459 371,08 €.



Le Président,

Jean-Paul CASAUBON